



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LOMENER
SO.NA.LOM. (Association Loi 1901)
10 rue du Stole - 56270 PLOEMEUR
Tél : 02 97 82 92 04 le samedi de 10 h 00 à 12 h 30
e-mail:sonalom@wanadoo.fr
Site internet : <http://sonalom.wifeo.com>
N° SIRET 794 587 238 00013

REPONSES AUX QUESTIONS POSEES AUX AFFAIRES MARITIMES
LE 29/03/2016

Les réponses de M. Frédéric GARNAUD sont en **rouge**. La prise de notes des réponses aux questions est l'œuvre majoritaire de : Sylviane Le Seguillon secrétaire de l'association de Kerroch. **Un GRAND MERCI à Sylvaine.**

ESPECES PECHEES

Règlementation de la pêche du thon, en particulier, le thon germon, dans nos eaux morbihannaises ?

- * **Aucune réglementation - (3 kg -)**
- * **Sauf le : Thon rouge : Strictement réglementé - licence**

Commentaire [1]: Le Thon blanc doit avoir la queue coupée

Si nous prenons un bar ou plusieurs le même jour dans un filet et qu'ils sont morts que devons-nous faire? **1/jour**

Combien avons-nous le droit de pêcher de bar - **1/jour ?**

Qu'elle est la zone de pêche ? Qu'elle est la réglementation dans le Morbihan (en fonction des départements ... ex : Finistère)

Aucune astreinte - limite 42cm minimum ... le Morbihan n'est pas concerné

1/jour par personne -

Pour chaque poisson pêché remonté dans le bateau : couper la ½ queue avec des ciseaux

Comment se fait-il que nous trouvons du bar grainé dans les grandes surfaces? (Pêche à grands coups de chalut ?)

Il n'y d'ailleurs pas que le bar il y a aussi les soles

QUOTA - taille normale - prédéfini **A REVOIR**

Commentaire [2]: Pas de période d'interdiction de capture pour le bar au sud du 48°00 Nord. A suivre les évolutions possibles de la réglementation sur cette espèce.

Tous les ans, durant la période du "maquereau" des abus concernant la quantité pêchée sont constatés Ex: un pêcheur plaisancier remontant entre 100 et 200 maquereaux!! Ne pourrait-on pas réglementer le quota!

QUOTA oui bien sûr qui correspond à la consommation "familiale"

Les gendarmes maritimes sanctionnant 5 maquereaux non coupés et laissant aller 200 maquereaux à la queue coupée!!! **... ???**

Pour les araignées : Peut-on les pêcher toute l'année ? En tant que plaisancier ou plongeur **... ???**

En tant que plaisancier ou plongeur... Qu'elle est la réglementation ?

On peut les pêcher : sauf septembre octobre ? ...

Commentaire [3]: Il n'y pas pour le moment de définition réglementaire concernant la consommation « familiale ». Il est donc difficile voire impossible pour les unités de contrôle de procéder à ce type de verbalisation.

Pour les araignées : Peut-on les pêcher toute l'année ? En tant que plaisancier ou Plongeur ?
A REVOIR ... (sauf : Septembre octobre) ... est-ce pour les professionnels ?

Pêche des Araignées : Y-a-t-il une limitation des prises des araignées lors d'une pêche au filet trémail ? **???**

Existe-t-il une période de fermeture de la pêche des araignées
Est-ce septembre octobre ? ??? ...

Marquage des prises : la jurisprudence a donné raison à un pêcheur plaisancier sur le marquage des prises après la pêche mais avant le débarquement du poisson
Confirmez- vous cette jurisprudence ou maintenez-vous que le marquage doit se faire dès la prise du poisson ?

Dès que le poisson sort de l'eau s'il fait la taille : couper la 1/2 partie inférieure de la nageoire de la queue.

MATERIEL & SECURITE

BRASSIERES

Pourquoi les brassières de sauvetage NF sont interdites en France (pas dans les autres pays !) et doivent être remplacées par des brassières CE qui sont notoirement moins efficaces?
Est-ce du commerce forcé ? **... ???**

Bandes fluorescentes sont-elles obligatoires ? (CE) **Sans obligation**
Les anciens gilets sont-ils encore conformes ? (Made in France) Peut-on les porter ? **... ???**
Est-il obligatoire d'avoir des lucioles (1 par gilet de sauvetage) ? **Pas obligatoire**

Que devons-nous faire des brassières aux normes NF? **... ???**
On peut être verbalisé ... **???** ...

POINT LUMINEUX

Est-il obligatoire sur tous les gilets ou VFI présents à bord du bateau ou simplement sur les gilets portés ou correspondant au nombre de personnes à bord
Pas obligatoire en fonction de la distance à l'abri le plus proche ??? ...

FUSEES DE DETRESSE

Combien avons-nous le droit d'avoir de fusées à bord ? **A moins de 2 milles d'un abri , pas obligatoire**

Peut-on utiliser les périmées ? En parfait état de marche - Qui étaient homologuées l'an passé ? **PAS + 20 ANS ... à revoir ?**

Peut-on les avoir à bord ? **oui ... ???**

Pour les neuves : Combien doit-on avoir de nouvelles fusées récentes ? **???**

Est-ce que les 3 fusées à main rouge sont obligatoires pour nous plaisanciers ? **Ne sont pas obligatoires tout dépend de la distance ... à revoir 2 milles**

BALISAGE

Dans certaines régions maritimes le balisage des casiers ou filets est règlementé.
Pourquoi ne pas utiliser pour les casiers un fanion jaune avec un support de 0,50 ou pour les filets un fanion rouge ce qui éviterait toutes ces bouées plus ou moins visible et dangereuses pour les moteurs et quilles ou dérives **???** ...

EXTINCTEURS

Est-ce une obligation pour moteurs hors-bords ? **Pas obligatoire - (préconisation du**

Commentaire [4]: Pas de limitation. Seule la pêche sous-marine est concernée (limite de 06)

Commentaire [5]: La période de fermeture pour les professionnels s'applique également pour la pêche de loisir. Fermeture de l'araignée cette année du 01 septembre au 15 octobre

Commentaire [6]: Dès que le pêcheur décide de garder le poisson, il doit couper la queue/ Dérogation cependant pour les poissons gardés vivants en vivier.

Commentaire [7]: Les seuls gilets conformes sont ceux marqués CE ou SOLAS.

Commentaire [8]: Le port du dispositif lumineux n'est pas obligatoire. Il est nécessaire alors d'avoir à bord une lampe torche ou un dispositif équivalent.

Commentaire [9]: Il n'y a pas de limitation au nombre de fusées à bord.

Commentaire [10]: Pas de limitation réglementaire pour les périmées à bord. Elles ne sont pas comptées dans la dotation obligatoire. Il existe néanmoins un vrai danger à vouloir les utiliser (fonctionnement erratique).

Commentaire [11]: Feux à main non obligatoires à moins de 2 milles d'un abri. Vous trouverez tout le matériel obligatoire avec le lien suivant <http://www.developpement-durable.gouv.fr/L-equipement-de-securite-des.html>

Commentaire [12]: Etant donné l'encombrement de certains plans d'eau, ces dispositions pourraient être pertinentes. Nécessiterait une modification de la réglementation au niveau national.

fabricant. CE : suivant le moteur - Aménagement 90-94 ISO Normes incendies - manuel du propriétaire)

Avec la nouvelle réglementation, doit-on posséder un extincteur à bord des petites embarcations ? ... à revoir ...

Commentaire [13]: Confirmation : la division 240 n'est pas prescriptive sur ce sujet. Renvoi aux normes techniques de conception du navire

DIVERS SECURITE

Equipement de sécurité que chacun doit posséder suivant sa navigation (- de 2 milles) et (- de 6 milles) Certains articles divergent notamment sur l'extincteur et l'échelle.

Norme tombe à l'eau - échelle obligatoire

Commentaire [14]: Le moyen de remonté à bord après une chute fait partie des normes de conception au même titre que les extincteurs. Voir manuel du propriétaire

Noms et immatriculations : à l'intérieur de la coque des bateaux : qu'elle est la réglementation ? Est-ce obligatoire ? OUI obligation - 1 cm haut ... cockpit ... 2 côtés de la coque intérieure - foncé clair - clair foncé - ... à revoir ...

Le livre de bord est-il obligatoire pour les bateaux naviguant à l'intérieur des 6 milles ??? ...

Commentaire [15]: La division 240 est très claire à ce sujet. Voir dotation Côtière.

Une couverture anti-feu est-elle obligatoire au cas où le bateau est équipé d'un réchaud à gaz" ??? ...

Commentaire [16]: Voir le manuel du propriétaire. Application de la norme ISO 9094 pour les navires marqués CE sinon voir la division 245 (navires non marqués CE) qui peut donner des indications.

ZONE DE PECHE AUTORISEE

Aucune limite - (en fonction de la catégorie de navigation du bateau)

Comment savoir si on est dans une zone interdite de pêche lorsque l'on s'éloigne de la côte ? Les cartes obligatoires à bord, les repères à la cote, le GPS ...

Commentaire [17]: Plus on s'éloigne de la côte, moins il existe de zone réglementée pour la pêche de loisir.

Est-ce que la pêche au filet et aux casiers est interdite devant le Pérélo ? ??? ...

Depuis 1960 existe une réserve devant le Pérélo. Dans cette réserve avait été lâchés des bébés homard. Depuis ce temps -là, ils ont dû rejoindre l'Amérique ...ou être mangés! Il n'empêche que l'interdiction de poser des engins, filets ou casiers, est toujours d'actualité. En fait aucun plaisancier, ni professionnel ne s'en souciaient jusqu'à ces dernières années où la gendarmerie, soudainement réveillée, a commencé à verbaliser. On se demande pourquoi puisque cette réserve n'a vraiment plus aucune utilité. Quand les affaires maritimes se décideront-elles à gommer cette réserve de la carte? à l'étude

En 2015 les affaires maritimes ont signifié à des adultes et des enfants qu'ils n'avaient pas le droit de pêcher à la ligne sur la jetée du port de Lomener. Question : A-t-on le droit de pêcher à la ligne sur la jetée de Lomener ? à revoir ... ???

Est-il autorisé de mettre des filets et casiers dans l'anse du Stole à proximité des bateaux (dans la zone de mouillage)

À proximité de la zone de baignade, risque pour les plaisanciers (moteurs) et pour les baigneurs? à voir ... pas de notes

De Guidel à la petite mer de Gâvres, l'île de Groix, l'île de belle île ne sont pas répertoriés en zone de pêche à pieds. A-t-on le droit de pratiquer la pêche à pied?

NON ON N'A PAS LE DROIT DE PECHER

Pêche à pied : Qu'en est-il de la réouverture de la zone d'ensemencement de coques à Gâvres qui devait être effective en avril 2016 ?

Peut-on cumuler lors d'une pêche 150 palourdes et 3 kg de moules ou 5 douzaines d'huîtres et des bigorneaux Il y a la réglementation générale sur la pêche à pied. Voir la documentation disponible sur internet ???

Commentaire [18]: Voir arrêté spécifique sur la pêche à pied.

Où s'arrête le domaine maritime sur LA LAÏTA ? 1km ½ arrêté 1963 - Avt pont St Maurice

Pourquoi est-il autorisé dans le Nord Finistère de poser un casier à partir de la côte ? ???

Commentaire [19]: Les casiers doivent être utilisés à partir d'un navire immatriculé. Cela permet de limiter le nombre d'engins dormant sur la zone littorale qui est déjà soumise à une pression forte.

Pratiquement toute la cote de Groix est classée aire marine protégée. Quelles sont les conséquences sur la navigation et la pêche plaisance ? VU PAS DE REGLEMENT ???

Commentaire [20]: La réglementation spécifique concernant cette zone NATURA 2000 est en cours d'élaboration.

Quelle démarche pour lever l'interdiction de la pêche aux engins dormant sur la zone du Talut sachant que les pro y vont mais mettent leurs bouées hors de la zone ? ???

Commentaire [21]: Demande à formuler auprès de la DML. Peu de chance que cette démarche puisse aboutir.

A quelle distance de la cote peut-on déposer nos engins ainsi que les pros? ???

Peut-on pêcher des coques maintenant dans la Laïta ? Si non : pourquoi laisse-t-on les plaisanciers et les "pros" en ramasser à la sortie de la buse d'eaux sales devant les restaurants de Guidel Plages ? Ils n'ont pas le droit, zone insalubre ???

INTERDICTION DE PECHER

Quelles sont les dates d'interdiction de la pêche aux araignées ? septembre & octobre

Pourquoi les poissonneries et les supermarchés vendent des araignées toute l'année ? ???

Quels sont les engins autorisés pour pêcher les huitres dans la baie de Quiberon:

- bouées ou paniers flottants ?
- vitres ou masques ?
- taille des épousettes ?
- dimensions et quantités d'huitres autorisées ? ???

Commentaire [22]: Toutes ces informations sont données dans l'arrêté du préfet de région Bretagne 7456/2013 qui réglemente la pêche à pied de loisir.

Avons-nous oui ou non le droit à un vivier le long de nos bateaux ? Il semble qu'une jurisprudence dise qu'on a le droit dès l'instant où on ne stocke que notre pêche à la taille
NON

Pouvez-vous nous donner la référence du texte et du décret d'application qui interdit dans le Morbihan de posséder un petit vivier. Quelles sont les formalités pour faire la demande d'un petit vivier (Appâts) sur le mouillage du bateau ? **NON ...**

Commentaire [23]: Confirmation que cette pratique est interdite et que des contrôles seront mis en place pour le vérifier/

Pour les viviers en pendant le long des bateaux, les affaires maritimes auraient pu prévenir les plaisanciers qu'ils étaient en infraction et non verbaliser directement. Sans doute un effet de zèle. La prévention aurait été plus judicieuse.

Quelle est la réglementation pour les personnes pêchant à bord d'un canoë ? ???

Peut-on avec son annexe mouiller des engins de pêche ? Si oui dans quelles conditions ? Si l'annexe est enregistrée et a le matériel de sécurité à bord pourquoi pas ... ??

Commentaire [24]: Il peut exister une tolérance si l'annexe est à proximité immédiate du navire porteur. La carte de circulation du navire porteur doit être présentée au moment du contrôle.

Est-il obligatoire d'avoir des ciseaux à bord pour couper la queue des poissons ? **OUI**

A quel moment doit-on couper la queue des poissons ? Avant de débarquer ? Ou à chaque poisson pêché en mer ? **A chaque poisson gardé qui a la taille**
Peut-on avoir un filet à l'eau et un filet dans le bateau? **NON un seul filet utilisé ou à bord**

FLORE & PROTECTION

Suite aux articles de presse avec gendarmes maritimes en moto cross et quad sur les plages La flore est-elle protégée ? **OUI**

Est-ce que certaines personnes sont autorisées à rouler en moto sur le sable de la plage du Kernével ? **NON**

A qui faut-il s'adresser pour installer un abri mobile en vue d'informer et sensibiliser le public à la protection du littoral ? **AFFAIRE MARITIMES AOT**

Sera-t-il envisagé des créations de poste pour des gardes du littoral ? **PAS MAUVAISE IDEE MAIS CONTROLES EN PLUS**

DROITS & DEVOIRS

Si quelqu'un squatte un mouillage dans un port : mouillage sauvage ou occupation d'une bouée qui n'est pas la sienne ...
Pouvons-nous le déplacer ? / Quels pouvoirs avez-vous pour intervenir ? / Pouvez-vous l'enlever ou pas ? / Dans quels délais ? / Qui prévenir ? Téléphone & adresse courriel SVP.
Merci. **Appeler le CROSS + agents états**

Semi rigide "insubmersible" ... et radeau de survie PEUT-IL NAVIGUER DANS LA ZONE AU DELA DES 6 MILES ? Précisions : un semi rigide de 6.20 m classé en catégorie B et C clairement identifié comme insubmersible par lettres du constructeur confirmant l'insubmersibilité ((15 cm de hauteur) sur chaque boudin et doc du constructeur confirmant l'insubmersibilité avec inscription sur carte de navigation ... insubmersibilité : oui avec un chef de bord détenteur du permis B (hauturier). Avec tout le matériel d'armement et de sécurité prévu sur l'annexe 240 A 5 ... Hauturier dont VHF /ASN 25W interfacée à un GPS SAUF LE RADEAU DE SURVIE ... **???? à revoir ... ?**

EE

INFOS COMPLEMENTAIRES PAR LA PRISE DE NOTES

ANNEXES : Immatriculations obligatoires -
(Annexe abri -)
300 mètres de l'abri - porteur brassière sauvetage

REGLEMENTATION : navigation

Synthèse : règlementation local au cours de l'année

Comité régional des pêches - délibération tous les arrêtés 1/fois/par mois

Comité Département pêche maritime -

Donner si possible : pour mettre à jour leurs données :

numéro de téléphone + adresse + immatriculation du bateau etc ...

+ à revoir ZONE DE PECHE AUTORISEE

APPELLATION NATURA 2000 – Déclaration – ...

Pas de règlement GROIX

Commentaire [25]: Les catégories de conception ne constituent pas une limite à la distance d'éloignement d'un abri. Seul le matériel de navigation embarqué permet de déterminer cette distance maximale.

Commentaire [26]: L'immatriculation de l'annexe est obligatoire si elle s'éloigne à plus de 300 mètres d'un abri (le navire porteur est considéré comme un abri)

pousse-pieds : règlement : pas en juillet ni aout : (on ne peut les pêcher) |

Rien de spécifique à Groix

Poser les ancres dormants : règles qui s'appliquent à l'avant des bouées des plongeurs ALFA 100 mètres / Règlement arrêté préfectoral Interdit pêche sous-marine à moins de 150 mètres ... A REVOIR ??? |

Concentration : chasseur pêche sous-marine : proximité de la côte = SECURITE ... ???

Jurisprudence : Zone interdite

Demande préalable rayon de 100 mètres ...

Alfa

Ile St Michel : Non - pas de filets ...

Dormant : qui n'est pas relié au bateau |

filet - IFREMER = vide juridique ... ??? |

2 filets – annexe 1 seul filet à bord -sur bateau qui a été en mer - A quai : 1 filet à bord du bateau

Pêche familiale 2 casiers pêche

Stockage : pêche - interdit

Parler aussi : des tempêtes etc ...(responsabilité chef de bord) force 4 etc ...

Normes européennes : gilets CE - neufs 402 (CE 240) – SOLAS : professionnel – normes françaises :

ENEF – NORME ISO ... |

ANNEXES : Immatriculations obligatoires -

(Annexe abri -)

300 mètres de l'abri - porteur brassière sauvetage

REGLEMENTATION : navigation

Synthèse : réglementation local au cours de l'année

Comité régional des pêches - délibération tous les arrêts 1/fois/par mois

Comité Département pêche maritime -

Donner si possible : pour mettre à jour leurs données :

Numéro de téléphone + adresse + immatriculation du bateau etc ... |

Commentaire [27]: Oui, confirmé

Commentaire [28]: A préciser

Commentaire [29]: Oui, palangre= non reliée au navire

Commentaire [30]: Je ne comprends pas /préciser

Commentaire [31]: Normes gilets : ISO 12402 (différents volets en fonction de la performance) sinon anciennes normes CE 393/394/395 et 396

Commentaire [32]: Il y a un travail à mener auprès des associations pour les tenir informées des évolutions réglementaires. Cette démarche va être étudiée. Cela ne doit pas exonérer les plaisanciers et les associations de mener un travail afin de connaître la réglementation applicable.